

BREVES MENSUELLES ROUMANIE – MAI 2018

CONJONCTURE

**La croissance du PIB ralentit au premier trimestre**

La croissance du PIB a ralenti au premier trimestre en glissement annuel, à +4,0% (croissance nulle en glissement trimestriel). Ceci résulte principalement de l'accélération de l'inflation (+5% sur un an en mars), des deux hausses des taux par la Banque centrale et de la décélération de nombreux indicateurs conjoncturels (salaire net, production industrielle, retail, commerce de gros). La révision des données depuis 2016 contribue également à ce ralentissement (sans révision la croissance aurait été de 4,7%). Les détails des comptes seront publiés le 7 juin. A noter que l'acquis de croissance s'établit à 1,7% à la fin du premier trimestre.

**La ministre du Travail confirme que le pilier 2 des retraites sera optionnel**

Le gouvernement étudie depuis le mois d'avril un projet de loi rendant optionnel le pilier 2 du système des retraites (administré par les investisseurs privés) afin d'orienter les fonds vers le pilier 1 (géré par l'Etat). La ministre du Travail a confirmé ce scénario le 30 mai, sans donner toutefois plus de détails. Cette déclaration fait suite à la publication le 20 mai, par erreur, d'un scénario étudié par la Commission nationale des Prévisions (rattachée au SGG) qui indiquait que les contributions au pilier 2 seraient suspendues entre le 1er juillet et le 31 décembre 2018 et reversées au budget de l'Etat.

**Un projet de loi sur la Stratégie de développement économique et sociale à long terme « Roumanie 2040 » a été adopté par le gouvernement**

Le Gouvernement a adopté le projet de loi sur la Stratégie de développement de la Roumanie jusqu'en 2040, qui fixe les objectifs à atteindre en matière de développement économique et social et des politiques publiques à mener. La Commission consultative « Roumanie 2040 » sera en charge de l'élaboration de cette stratégie et sera dirigée par le Président de la Chambre des députés. Le projet de loi doit désormais être soumis au parlement.

**Le gouvernement envisage de libéraliser l'accès du marché du travail aux travailleurs non-EU**

Les autorités roumaines ont annoncé vouloir modifier la législation concernant les travailleurs étrangers hors-UE pour faciliter leur entrée sur le marché du travail. En 2017, 7500 travailleurs hors-UE ont été autorisés à travailler en Roumanie, alors que le taux de chômage a atteint son plus bas niveau historique en mars à 4,5% de la population active. Selon une étude de Manpower Group, 72% des employeurs reportent avoir des difficultés à recruter ou retenir leurs employés.

**Des programmes d'aide financière devraient être lancés par les autorités**

Les autorités roumaines ont annoncé vouloir relancer au second semestre les aides d'Etat, qui sont dédiées aux projets économiques majeurs. Le budget alloué serait de 1 Md€ sur cinq ans et vise les investissements supérieur à 10 M€, en priorité ceux dans la R&D et l'innovation. Par ailleurs, le gouvernement envisage d'introduire un programme de prêt à taux à zéro garanti par l'Etat jusqu'à 40 000 RON (8 600€) à destination des étudiants (16-26 ans) et aux personnes âgées de 26 à 55 ans qui suivent une formation professionnelle. Ce programme pourrait bénéficier à 8 millions de personnes selon le Vice-Premier ministre.

### **Une nouvelle réglementation sur le partenariat public-privé a été adoptée**

Le gouvernement a approuvé, le 10 mai, une ordonnance d'urgence relative aux partenariats publics-privés (PPP). Cette ordonnance assure un cadre réglementaire adapté et conforme aux pratiques européennes dans la matière. Elle améliore le régime des garanties pour le partenaire privé et introduit des précisions sur le régime fiscal du contrat de PPP. A noter que l'ordonnance est susceptible d'être amendée par le parlement au cours du processus législatif.

### **Le gouvernement dévoile une liste de projets stratégiques qu'il souhaite réaliser en PPP**

Le gouvernement a adopté une liste de projets stratégiques qui devraient être mis en œuvre grâce à la nouvelle réglementation des partenariats public-privé. Ces projets visent la construction de trois autoroutes (Târgu Neamț-Iași-Ungheni, Ploiești-Râșnov et București - Alexandria - Craiova - Lugoj), la gestion du réseau des 15 hôpitaux de la Compagnie nationale du chemin de fer et la construction du complexe médical Carol Davila à Bucarest d'une capacité de 3000 lits. Le coût total de ces projets s'élève à 15-20 Mds EUR.

### **La BEI étudie un projet visant à construire un nouveau terminal pour l'aéroport de Bucarest**

La BEI étudie un projet qui consiste en la construction d'un nouveau terminal et des infrastructures associées pour l'aéroport de Bucarest Henri Coanda. Les capacités d'accueil de l'aéroport sont saturées : en 2017, le trafic aérien a augmenté de 17% en un an, transportant 13 M de passagers. La participation de la BEI à ce projet n'a pas été divulguée. Par ailleurs, la Banque a accordé un prêt de 14 M€ à la municipalité d'Oradea pour financer l'amélioration de son infrastructure routière et un prêt de 26 M€ à l'entreprise Cikautxo (secteur automobile) pour financer des investissements stratégiques pour ces usines en Roumanie, Espagne, Slovaquie et République tchèque.

### **Troisième hausse de taux de l'année**

Le taux d'inflation a atteint 5,2% en avril 2018, son plus haut niveau depuis 2013. Les tensions inflationnistes ont conduit la Banque centrale (BNR) à augmenter ses taux à trois reprises de 25 points de base depuis le début d'année, une première depuis 2008. Le taux directeur s'établit désormais à 2,50%, tandis que le corridor de taux est maintenu à +/-1 pp autour du taux directeur. En réaction, la monnaie s'apprécie légèrement face à l'euro (+0,3%, à 4,64 RON pour 1 EUR). Les analystes de la place table sur encore une hausse de taux d'ici la fin d'année.